

BACHELOR IN MANAGEMENT EN APPRENTISSAGE



WE
BELIEVE
IN YOU



PLUS DE 120 ANS D'EXPERTISE

BSB, c'est plus qu'une grande école internationale de management, c'est une véritable expérience pendant laquelle chaque étudiant est challengé, accompagné de manière innovante pour trouver sa propre trajectoire. Par la voie de l'alternance, elle forme vos futurs collaborateurs.



Chers partenaires, chers recruteurs,

Misez sur l'alternance comme un levier de performance durable pour votre entreprise et vos équipes.

Choisir l'alternance, c'est intégrer dans vos équipes des étudiants engagés dans un parcours exigeant, alliant haut niveau académique et immersion en entreprise.

Véritable moteur de croissance, cette voie vous permet de former de futurs collaborateurs aux compétences immédiatement opérationnelles.

Contactez-nous pour que nous trouvions ensemble le bon candidat !



Richard RUELLE
Directeur des Relations Entreprises & Partenariats

POURQUOI CHOISIR BSB

BSB fait partie du top 1 % des Business Schools triple accréditées dans le monde. En faisant le choix de notre École, vos alternants bénéficient d'un diplôme reconnu en France et à l'international.



LE GRADE DE LICENCE

Diplôme visé Bac+3 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Le Grade de Licence donne accès à la poursuite d'études en Master Grande École (Bac+5).



Titre RNCP de niveau 6 : Diplôme d'études supérieures de gestion et commerce international.



**N°1 EN SATISFACTION
DES ÉTUDIANTS**

CLASSEMENTS HAPPY AT SCHOOL® 2022, 2023 ET 2025
CLASSEMENT SPEAK & ACT 2025



RECRUTER UN ALTERNANT BSB C'EST...

- ▮ Investir dans **un profil à fort potentiel d'évolution** et capable d'**assumer rapidement des responsabilités**.
- ▮ Pouvoir **former un collaborateur agile** à votre culture et vos méthodes.
- ▮ Faire **le choix d'un étudiant habitué à être challengé** sur des cas pratiques pour **développer ses compétences et son esprit critique**.
- ▮ Bénéficier d'**un étudiant aux connaissances académiques solides** renforcées par une spécialisation en lien avec vos attentes.
- ▮ Vous apporter **un regard neuf sur votre entreprise**.

92%

DES ÉTUDIANTS BSB EN ALTERNANCE DÉCROCHENT UN JOB EN MOINS DE 3 MOIS*

* Enquête CGE 2023



BAC+3 BACHELOR IN MANAGEMENT

LA FORMATION

TITRE VISÉ

- Bac+3 - Grade de Licence (code diplôme 26531208)
- Titre RNCP de niveau 6 (fiche RNCP 40812)

DURÉE DU CYCLE

3 ans

CAMPUS

- DIJON - 29 rue Sambin - 21000 Dijon
- LYON - 99 rue du Professeur Beauvisage - 69008 Lyon

PROGRAMME

Tronc commun :

- Management, entrepreneuriat, marketing, RSE, stratégie, leadership, gestion de projets

Spécialisation au choix :

- Customer strategy and Business development () () : Customer Insights, International Business Development, Politique de distribution, Management de la Relation Client
- Finance () () : Initiation to Financial Mathematics, International Finance, Banque et entreprises, Reporting financier
- Marketing/Communication () () : Marketing Digital, Techniques de Communication Digitale, IA et Transformation digitale et Stratégie d'influence du Comportement

L'ALTERNANCE

TYPE DE CONTRAT

Apprentissage

ALTERNANCE

Apprentissage effectué durant la 3^e et dernière année du cycle de formation

- Le contrat débute à minima au 1^{er} jour de formation et se termine au dernier jour (*attention : incidence sur le niveau de prise en charge OPCO*)
- Possibilité de débiter le contrat d'apprentissage au plus tôt mi-juillet 2026 (*sous réserve de remplir les conditions d'accès : validation 2^e année Bachelor ou diplomation Bac+2*)
- Possibilité de maintenir le contrat 2 mois maximum après le dernier jour de formation

DÉBUT DE FORMATION

17 septembre 2026

FIN DE FORMATION

16 juillet 2027

DURÉE

462 heures

FRAIS

9 500 euros pour la totalité de la formation



DURÉE ET RYTHME DE L'ALTERNANCE

3^E ANNÉE DU CYCLE DE FORMATION

SEMESTRE 1

Septembre à décembre 2026

SEMESTRE 2

Janvier à juillet 2027

1 semaine École
2 semaines Entreprise

1 semaine École
3 semaines Entreprise

AIDE À L'EMBAUCHE D'ALTERNANTS

Une aide exceptionnelle peut vous être accordée jusqu'au 31 décembre 2026, sous certaines conditions, si vous recrutez un apprenti :

À quels employeurs s'adresse l'aide exceptionnelle ?

- 2 000 € pour les entreprises de moins de 250 salariés, sans condition.
- 750 € pour les entreprises de 250 salariés et plus (sous réserve de remplir les conditions applicables).

- 6 000 € si le contrat est conclu avec un apprenti reconnu travailleur handicapé.

Cette aide est octroyée uniquement pour la première année du contrat et est proratisée en fonction de la durée réelle du contrat (Dans le cas d'un contrat inférieur à un an et/ou en cas de rupture au cours de la première année).

*Information à la date d'édition du présent document, sous réserve d'évolution gouvernementale

CONTRAT D'APPRENTISSAGE (JUSQU'À 29 ANS)

COÛT POUR L'ENTREPRISE

- Versement du salaire à l'apprenti basé sur un pourcentage du SMIC (ou application du salaire minimum conventionnel si celui-ci est plus avantageux) en fonction de l'âge et de l'année du cycle de formation. La grille de rémunération brute minimale est la suivante :

	De 18 à 20 ans % SMIC	De 21 à 25 ans % SMIC	26 ans et plus % SMIC
3^e année	67 %	78 %	100 %

Nota :

La durée du cycle de la formation Bachelor in Management est de 3 années.

Compte tenu de l'apprentissage positionné sur la 3^e et dernière année du cycle et de l'application de l'article D. 6222-28-1 du code du travail, la rémunération est celle d'une troisième année d'exécution du contrat d'apprentissage.

Votre OPCO est votre conseiller privilégié pour valider la rémunération de votre apprenti.

- Les frais de formation sont d'un montant de 9 500 euros. La prise en charge des frais de formation est définie par la branche professionnelle à laquelle est rattachée l'entreprise. Pour connaître le niveau de prise en charge, vous devez vous rapprocher de votre OPCO (Opérateurs de compétences) ou vous connecter (muni de votre identifiant de convention collective) sur :

France Compétences
Référentiels et Base de données

La partie éventuellement non financée par l'OPCO restera à la charge de l'entreprise.

AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- Prise en charge des dépenses de formation selon l'OPCO de votre entreprise sur la base d'un coût contrat annuel. Le forfait couvre tout ou partie des dépenses liées à la formation.
- Bénéfice de la réduction générale de charges patronales.
- Absence d'indemnité de précarité à la fin du contrat au titre de CDD.

AVANTAGES POUR L'ÉTUDIANT

- Rémunération non imposable dans la limite du SMIC annuel.
- Exonération des cotisations salariales spécifique aux contrats d'apprentissage

Retrouvez le détail des informations sur les conditions à l'embauche d'un apprenti :

Contrat d'apprentissage



OFFRES D'ALTERNANCE

Déposez vos offres
en cliquant sur le bouton ci-dessous.

**JE DÉPOSE
UNE OFFRE**

Nous pouvons organiser des sessions de recrutement si nécessaire.

CONTACTEZ-NOUS

ÉQUIPE RELATIONS ENTREPRISES

relationsentreprises@bsb-education.com

CAMPUS DIJON



29 rue Sambin
21000 Dijon

CAMPUS LYON



99 rue du Professeur Beauvisage
69008 Lyon

BSB TRIPLE ACCRÉDITÉE



SUIVEZ BSB



@BSB.BUSINESS_SCHOOL
BSB-EDUCATION.COM

Édition mars 2026
Crédits photos : iStock et Sensation Web

